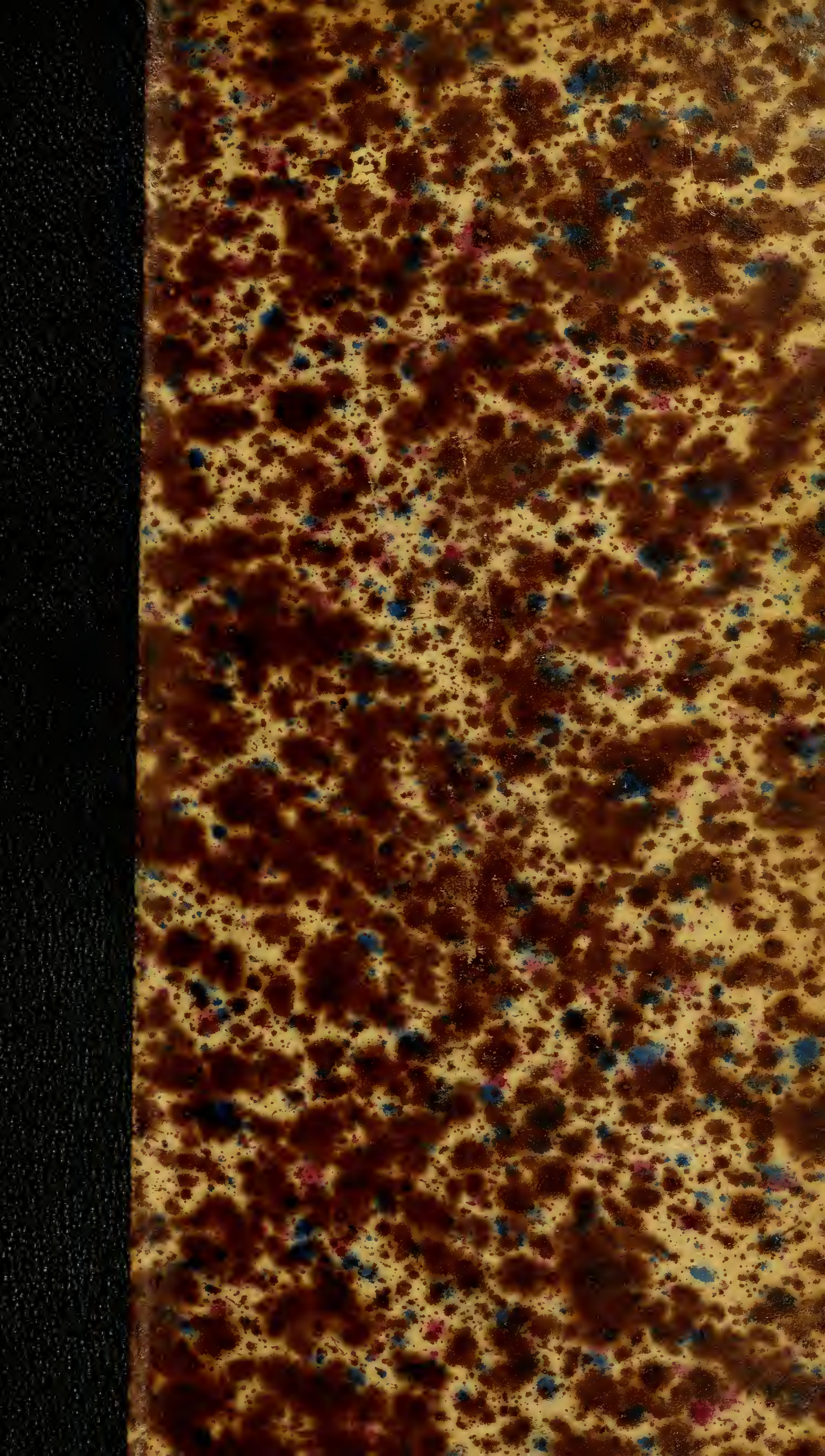
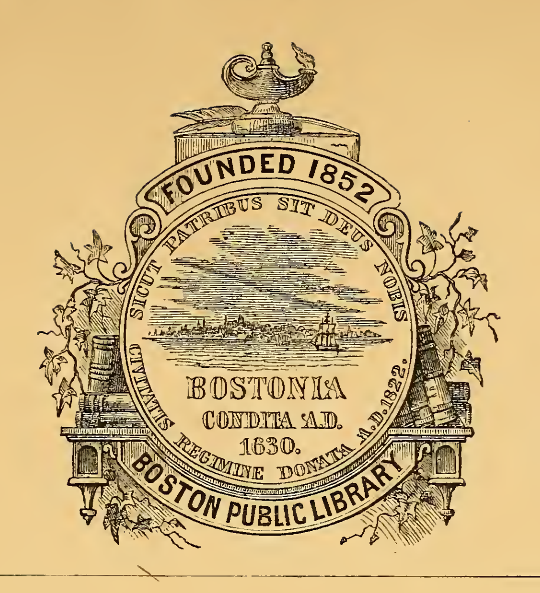



FIDE ET FORTITUDINE



PAMPHLETS.

French Revolution

1789.

Jan.-July

Revolution

9

10

La Première
aux Grands
(1789)

apparently before the meeting of the
Etats-Generaux / June 5.

LA PREMIERE AUX GRANDS,

OU SUITE DU FANAL.

UNE nation qui s'aſſemble, eſt aux mêmes droits, ſur-tout ſi elle n'a point encore de conſtitution, que celle qui ſe formeroit pour la premiere fois en corps de nation.

Dans une telle aſſemblée, perſonne ne peut réclamer d'autre titre que celui de citoyen. Grace aux génies immortels qui ont affranchi les hommes, ils ne ſont plus les tems de ces diſtinctions chimériques établies par la force, & que la force a le droit d'anéantir.

Les grands, c'eſt-à-dire les tyrans de la nation, ſont tellement convaincus de la vérité de ces principes, qu'ils réuniſſent tous leurs efforts pour empêcher cette nation de s'aſſembler.

En ſuppoſant que la nation permette déſormais que la nobleſſe forme un ordre particulier, doit-elle ſouffrir que les prêtres compoſent un ordre temporel, & le premier ordre? Non, ſans doute; elle doit au contraire s'y oppoſer; elle le peut avec ſuccès; car le tiers-état de 1789, qui conſtitue la nation, eſt l'ordre le plus formidable du royaume par le nombre, par les lumieres, par les vertus, par la richeſſe & par la force individuelle.

Si le clergé eſt un ordre temporel, la religion

chrétienne, que la nation professe, n'est point vraie; ce qui seroit une supposition blasphématoire.

Lorsqu'il s'agit de traiter les affaires publiques, les prêtres doivent se retirer dans les temples; & là, prosternés devant le très-haut, élever leurs mains & leurs prieres au ciel pour la prospérité de la patrie. *Leur royaume n'est pas de ce monde.* Les prêtres sont déplacés par-tout ailleurs que dans les églises, dans les chaires, aux fonts de baptême, auprès des lits de mort, aux enterremens, & dans les tristes réduits des pauvres. Leur permettre de s'ingérer d'autres fonctions que de ces fonctions saintes, c'est adopter les plus absurdes inconséquences.

En vain des prêtres ambitieux & mondains réclameroient-ils l'usage qui les a introduits dans les assemblées d'administration temporelle : un usage est une chimere devant une nation assemblée : elle ne peut regarder celui-ci que comme un attentat : jamais elle n'a consenti librement & légalement un tel régime, & les prêtres ne le doivent qu'au besoin qu'ont eu les rois, à l'exemple de Clovis, qui étoit redevable de sa couronne encore plus aux prêtres qu'à sa valeur & à ses crimes, d'employer dans des tems de ténebres, le pouvoir de la religion & les foudres de l'église, pour asservir les peuples : mais ces peuples, aujourd'hui pénétrés du sentiment de leur force, des droits sacrés de la nature, de la justice & de la vérité, doivent, comme je l'ai observé, reléguer les prêtres dans les temples, & sur-tout faire cesser le scandale de leurs richesses acquises par tant de supercheries, de fourbes &

de facrileges, & celui de l'ufage qu'ils en font impunément depuis tant de fiecles.

Quelque vafte que foit cette importante matiere ; quelques traits qu'elle pût fournir aux défenfeurs des droits de la nation trop long-tems opprimée, on n'infiftera pas davantage fur les prétentions illufoires des prêtres fucceffeurs des apôtres, comme ils le difent eux-mêmes. Le clergé ne peut ni ne doit être un ordre : il ne fauroit alléguer une feule raifon folide en fa faveur ; & la religion, la morale, la faine logique, démontrent que le clergé ne peut pas être un ordre temporel. Je dis plus : la nation ne peut admettre qu'un citoyen à la fois, comme parmi les Romains, pontife & foldat, prêtre & adminiftrateur ; car alors elle feroit en contradiction manifefte avec l'évangile.

Hume félicite la nation anglaife de ce que le *clergé anglican a perdu fa confidération & fon influancè.* L'orateur du tiers pourra fans doute féliciter bientôt la nation françoife de ce que le clergé gallican aura perdu, non la confidération (qui lui eft due), mais l'influance qu'il ne doit point avoir. Quant à l'admiffion des nobles à l'affemblée nationale, comme nobles (1), comme

(1) Nous ne comprendrons jamais parmi les nobles, les ennoblis ; il y a beaucoup de ces ennoblis dont les grands-peres ont fervi à boire à ceux des principaux citoyens d'une ville : il y en a dont les ancêtres de la cinq ou fixieme génération étoient auffi valets chez les aïeux de ces mêmes citoyens, & qui ne laiffent pas de fe nommer M. le marquis, M. le comte, M. le vicomte ; cette derniere efpece commence à n'être plus rare à la cour.

formant un ordre ſupérieur à celui du tiers, il me ſemble qu'on n'a point encore ſaiſi le point de diſtinction, préliminairement indiſpenſable pour ne pas diſcuter ſans s'entendre. Les défenſeurs du tiers prennent ſans ceſſe les grands pour la nobleſſe françoiſe (1).

Eſt-ce des grands qu'il s'agit, ou de cette généreuſe nobleſſe, qui, en tems de guerre, défend véritablement *avec le tiers*, la patrie & nos foyers, & qui, en tems de paix, cultive ſes champs & donne à ſes vaſſaux protection & ſecours ?

De ce que les grands, par des motifs purement perſonnels, s'ingerent de parler au nom de la nobleſſe françoiſe ; de ce qu'ils ſe mêlent de la repréſenter, il ne s'enſuit pas qu'on doive confondre leurs prétentions avec le vœu de cette nobleſſe, qui ne leur a point confié ſes intérêts, qui ne leur a donné aucun pouvoir de les diſcuter, & qui manifeſte au contraire, dans preſque tout le royaume, une opinion entiérement oppoſée à celle de ſes prétendus repréſentans.

Les grands ne veulent pas que les députés du tiers aux états généraux ſoit en nombre égal à celui des deux premiers ordres réunis ; ils oſent ſoutenir que les repréſentans du plus grand nombre de repréſentés doivent être dans l'aſſemblée nationale beaucoup moins nombreux que ceux

---

(1) Qu'eſt-ce que cette dénomination tudeſque de *haute-nobleſſe*, qui s'eſt introduite depuis quelques années ? Eſt-ce qu'il y a deux nobleſſes en France ? Le premier, le plus beau titre d'un grand, & quelquefois le plus rare, eſt d'être bon gentilhomme.

qui ne repréſenteroient que la cinquantieme partie de la nation.

Cette prétention, non moins abſurde qu'audacieuſe, eſt conforme à tous les principes de cette claſſe corrompue de citoyens (1).

Mais la nobleſſe françoiſe vient de déclarer dans pluſieurs provinces, qu'elle entend que les repréſentans du tiers aux états provinciaux, ſoient en nombre égal à celui des deux autres ordres réunis, d'où il eſt aiſé de conclure que tel eſt le vœu de cette nobleſſe, quant à la formation des états généraux.

Quels ſont les titres des grands à la prééminence? Il ſuffira de les expoſer. Pour y parvenir, nous ſerons malheureuſement obligés de donner à la vérité toutes les couleurs de la ſatyre; mais le reproche ne pourra tomber que ſur les grands.

Lorſque le cardinal de Richelieu, ce prêtre d'exécrable mémoire, attira les principaux ſeigneurs à la cour, il fit un peu de bien & beaucoup de mal. Il purgea les provinces de quelques tyrans; mais il arracha à un grand nombre de ſujets leurs protecteurs & leurs peres, & transforma les chevaliers françois en valets courtiſans. A la vérité, il acheva d'affranchir le roi de la puiſſance des ſeigneurs; mais il auroit pu parvenir au même but par des moyens dont les ſuites n'auroient pas engendré la corruption, étouffé le germe du civiſme, anéanti toutes les vertus publiques

(1) A Dieu ne plaiſe que nous ne faſſions aucune diſtinction parmi les grands. Il y en a ſans doute qui ſont véritablement grands: il reſte encore de ces illuſtres citoyens, l'eſpoir de la patrie éplorée.

& privées, & armé le despotisme de toutes ses fureurs. Richelieu ressembloit à ces chirurgiens qui ne savent guérir que par l'amputation.

Si Mazarin avoit été honnête homme, il auroit opéré ce grand œuvre avec plus de dextérité & beaucoup plus de fruit.

Depuis que les grands sont devenus habitans de la cour, depuis qu'ils se sont emparés de tous les accès du trône, cette portion de la noblesse françoise a fait plus de mal à la nation sur le théâtre de la cour, qu'elle ne lui en faisoit dans ses terres. Les grands ont été, depuis cette époque, & sont encore aujourd'hui, les plus cruels, mais, à la vérité, les plus méprisables ennemis de leurs concitoyens.

La nation demande aux grands : quels sont vos titres ? il s'agit de les fonder devant une assemblée de vingt-quatre millions d'hommes. Les grands répondent : la possession & l'usage ; (mais sont-ce là les droits ?) La nation réplique : il est d'une impossibité absolue que vous établissiez un seul droit légitime ; car il n'existe pas de constitution, & sans constitution il ne reste que le droit de la force, que vous n'avez plus.

Les grands ne peuvent donc réclamer aucune sorte de droit.

Quand même les grands auroient des droits fondés sur les principes d'une constitution nationale fortifiée de la sanction royale, il seroit juste, il seroit indispensable que la nation, à laquelle il appartient de les juger, les dépouillât de ces droits ; car il est aisé de démontrer qu'il les auroient soutenus, comme ils ont soutenu leurs usurpations,

par l'amas de tous les crimes dont la réunion puisse épouvanter les hommes.

Prêtres ! ce n'est donc pas à vous que je parle : sachez-moi quelque gré de la modération que votre caractere m'impose. Fuyez dans vos dioceses ; allez-y distribuer vos immenses revenus aux prêtres qui meurent de faim pour subvenir à votre luxe ; allez vous renfermer dans le cercle des travaux sacrés, dont le pasteur de Saint-André-des-Arcs vient de vous donner le mémorable exemple.

Grands ! fléaux d'une nation qui se réveille en fureur pour s'unir à son roi, & pour le délivrer de votre longue tyrannie, qui êtes-vous ? Des citoyens sans aucune prérogative légitime ; si toutefois vous êtes encore dignes d'être citoyens.

Que demandez-vous ?

Que les représentans du tiers, c'est-à-dire de la nation, ne soient pas aussi nombreux que ceux des deux prétendus ordres réunis (1) ; mais l'assentiment des peuples corroboré de la sanction royale, *source pure & fondement inébranlable de toutes les loix*, vient d'ordonner la parité du nombre des représentans du tiers. La justice & la raison donnoient néanmoins à ce tiers le droit incontestable d'exiger un nombre de représentans proportionné à celui des représentés. Grands ! la parité à laquelle

(1) C'est ainsi que le *haut* clergé, imbu des mêmes principes de tyrannie, prétend que le *bas* clergé n'a le droit ni de se plaindre, ni de se montrer, ni de parler : *ce bas* clergé, qui porte le faix de toutes les impositions, & de tous les travaux apostoliques ! Comment est-il possible que des prêtres osent soutenir qu'ils doivent être juges & parties, même en présence de la nation !

cette nation indulgente & douce vient de consentir, est un hommage qu'elle a voulu rendre aux vertus, à la valeur, au désintéressement des gentilshommes françois, une compensation de tous les malheurs dont vous ne cessez de les accabler. Le généreux sacrifice que fait la nation à cette partie si intéressante de la noblesse françoise, est le lien fraternel qui va l'unir plus étroitement au tiers, pour opposer une digue à votre barbare démence.

Si la noblesse bretonne donne à l'Europe, dans un moment de régénération, le spectacle ridicule de ses efforts pour asservir, au dix-huitieme siecle, ses concitoyens, il faut la plaindre, parce que cette noblesse est en général la moins éclairée du royaume : il faut la plaindre, parce qu'elle aura la double honte d'avoir préparé des fers & d'être enchainée.

Grands! vos demandes sont aussi peu fondées que vos droits.

Maintenant, quels sont vos mérites? Ecoutez, vous en êtes capables.

A peine êtes-vous adolescens, que vos peres vous apprennent les deux seules choses qu'ils aient appris.

L'intervalle qui doit vous séparer du vil troupeau des hommes.

La science de la cour; c'est-à-dire, l'art de sacrifier tout à l'intérêt personnel.

Nourris de ces nobles leçons, vous vous élancez dans votre effroyable carriere; l'intrigue, la séduction, le mensonge, la calomnie, les perfidies les plus basses & les plus noires deviennent vos armes favorites. Aucun obstacle, aucun remords, aucun

préjugé n'arrête votre insatiable avidité. Vous investissez le roi, les ministres, les femmes en crédit, les chefs de Bureau; & vous êtes déjà consommés dans l'art infame de perdre les autres, & d'avancer par toutes sortes de moyens, à l'âge où la plupart des hommes ne connoissent encore que les occupations du plaisir.

Un concurrent, moins indigne de l'obtenir, vous dispute-t-il une grace; c'est alors, que ne pouvant presque jamais réclamer vos services, vous attestez emphatiquement ceux de vos ancêtres; mais ces ancêtres sont rarement les vôtres: il y a long-tems que vos femmes vous rendent justice, & qu'elles vous méprisent encore plus que nous ne vous méprisons, parce qu'elles vous voient de plus près.

Supposons que le sang des ancêtres, dont vous conservez les effigies, vous aient été transmis de *Lucrece* en *Lucrece*, on vous soutient qu'il n'y a pas, depuis Clovis jusqu'à Louis XVI, dix personnages célebres qui aient été citoyens, (car tel est le langage qu'il faut parler aujourd'hui) & dont la mémoire impose à la patrie un tribut éternel de reconnoissance. Et comment l'esprit de civisme auroit-il existé sans constitution? Or, depuis Clovis jusqu'à Louis XVI, il n'y a jamais eu de constitution nationale (1), &, pendant treize cents ans, les François ont été gouvernés *au jour la journée*, si je puis me servir de cette expression.

Je viens de supposer que vous descendiez de

(1) Non : il n'existe point de constitution nationale, quoiqu'on ne cesse de réclamer cette constitution : où est la charte qui la consacre !

ces ancêtres dont vous invoquez la mémoire. Desquels conjurez-vous les ombres, pour les rendre complices de votre avancement? Voulez-vous parler de ces antiques soldats, tiges de toute la noblesse d'extraction, auteurs de tant de Gentilshommes aussi anciens que vous, dont vous n'avez jamais entendu prononcer les noms; de ces braves & quelquefois loyaux brigands, dont vous feriez rougir les valets, qui ont usurpé la noblesse l'épée à la main, & qui ont laissé cependant des traces de quelques qualités imposantes? Où sont consacrés leurs services? Qu'ont-ils fait pour la patrie? Leurs cruautés & leurs rapines ont elles des droits à la reconnoissance de nos contemporains? Perdons plutôt, les uns & les autres, le souvenir de leurs affreux exploits, & précipitons-nous dans des siecles moins reculés.

Prétendez-vous réclamer ceux de vos ancêtres, qui, plus heureux que les descendans de leurs compagnons, ont joué un rôle dans les fastes informes de la monarchie? Que nous offrent ces fastes trop souvent infideles? presque point de *patriotes*: ici quelque grands capitaines; là, d'illustres scélérats, d'ambitieux forcenés, de perfides intrigans, des fauteurs du despotisme, dont ils vouloient partager le pouvoir; d'heureux criminels inondant la France de sang, pour assouvir leur avarice & leur ambition; des courtisans avides, qui, loin de connoître seulement le nom de patrie, ne respiroient que pour la fouler aux pieds. Si les souillures de leur vie ne disparoissoient à l'éclat de quelques barbares exploits, ou de quelques talens d'une politique infernale, leurs noms seroient voués au mépris. Suger, d'Am-

boiſe, Sully, Bayard, Turenne! ſans le reſpect qu'on doit à vos vertus, on oſeroit preſque dire qu'au milieu de ce cahos, un ſeul homme, peut-être, a mérité l'amour de la France. Grands! il n'étoit pas né parmi vous : je veux parler du chancelier de l'Hôpital : des titres tels que les ſiens ſont les ſeuls titres dignes du dix-huitieme ſiecles.

Le plus grand capitaine qui ait jamais exiſté, le héros le plus ſavant, le plus ſéduiſant, le plus aimable, le vainqueur de Pompée, le maître du monde, Céſar, le ſeul tyran qui ait une phyſionomie humaine, le ſeul qu'on ſoit toujours prêt à pardonner, imprime bien moins de reſpect à la poſtérité, je ne dis pas que Cicéron, mais que l'eſclave Epictete.

Grands! en faveur de ces ancêtres vrais ou ſuppoſés, dont je viens de montrer les titres, vous naiſſez, pour ainſi dire, colonels. Déjà vous avez quitté la cour, ſuivis d'une foule de valets dignes de leurs maîtres, pour aller quelques mois commander un régiment. Que faites-vous, pendant la paix, à la tête de ces braves légions, qui frémiſſent de marcher ſous vos ordres? Le voici.

Semer la zizanie & l'eſprit d'intrigue parmi les officiers, dont vous corrompez le caractere; dégoûter ceux que leur longue expérience ſouleve contre la folie de vos ſyſtêmes; ſervir vos complaiſans, qui, pour l'ordinaire, ne ſont pas l'élite des corps; introduire l'eſpionage parmi des *freres d'armes*; faire de faux rapports dans les bureaux contre tous ceux qui vous eſtiment ce que vous valez; décourager & avilir le ſoldat; tourmenter

les troupes de vos ſtupides rêveries ; étouffer la gaîté & l'eſprit national, les deux ſeules forces mouvantes d'une armée Françoiſe ; préſenter ſans ceſſe pour modeles à nos guerriers, les ennemis qu'ils doivent combattre ; leur arracher l'opinion ineſtimable de leur ſupériorité ; vous permettre les plus inſolens propos avec des officiers, ſur leſquels vous n'oſeriez lever les yeux par-tout ailleurs que dans un champ de manœuvre ; faire diſtribuer, à qui ? à des GRENADIERS FRANÇOIS ! non pas des coups de canne, mais, par la plus indigne ſupercherie, des coups d'un bâton de fer applati & pointu ; (ô braves compagnons ! auriez vous pu prévoir cet excès d'opprobre ?) en un mot travailler à la deſtruction de nos troupes, juſqu'à ce que dans des grades plus élevés, vous puiſſiez leur porter les derniers coups (1).

La guerre ſe déclare : j'avouerai que vous portez dans les camps plus de politeſſe & de douceur ; car vous allez y être jugés par ces officiers & par ces vétérans, qui, dans les camps, ſont vos maîtres, & qui reprennent devant l'ennemi la ſupériorité qui leur appartient. Combien de fois y avez vous fait rougir ces gentilshommes, l'honneur de la nobleſſe Françoiſe, dont vous invitez maintenant les familles à ſoutenir vos injuſtes prétentions, que vous appellez à faire cauſe commune avec vous ; tandis que vous paſſez votre vie à les tromper, à les tyranniſer ; tandis que

(1) Au moment où j'écris, le dégoût eſt ſi général dans l'armée, que jamais les bureaux n'ont été tourmentés d'un auſſi grand nombre de demandes de retraite ; on prend le parti de les refuſer.

vous avez ſouvent la lâcheté de les réduire au déſeſpoir, ſans courir le moindre riſque. Combien de fois, ſur cet affreux théâtre, avez-vous fait rougir ces intrépides, ces généreux grenadiers, la gloire du tiers & de la France; ces magnanimes grenadiers, dont vous n'avez pu parvenir à flétrir l'héroïque courage (1)!

Les prodiges de ces officiers & de leurs vaillans compagnons, ne ſont perdus que pour eux. Vous dérobez ces lauriers arroſés de leur ſang; vous courez à Verſailles parés de leur gloire; vous uſurpez le fruit de leurs travaux & de leur courage. Des gazettes mercenaires, dignes de vous célébrer, rempliſſent l'Europe de vos prétendus exploits; & les actions de tant de guerriers enſevelis dans le ſilence, n'ont pour apologiſte que le camarade qui combattoit à leurs côtés, & d'autre prix que ſon eſtime.

La Cour enfin les délivre de votre préſence en vous nommant officiers-généraux, pour les abandonner à un nouveau tyran, peut-être encore plus mépriſable: alors, comme vous êtes parve-

---

(1) Tous ceux qui connoiſſent bien les grenadiers françois, qui ſavent de quoi ils ſont capables, à quel excès ils peuvent porter l'héroïſme, ne m'accuſeront sûrement pas d'exagération. Lorſque Voltaire a dit:

Hector, Achille, & tous les demi-dieux,
Les grenadiers, bien plus terribles qu'eux.....

il ne connoiſſoit que leur courage.

Quel génie tutélaire, quelle divinité bienfaiſante, au milieu de tant d'efforts deſtructeurs, a veillé à la garde du feu ſacré de ce corps?

nus à poſer devant eux une barriere preſque inſurmontable à leur élévation (1), tous ces infortunés militaires, ruinés, rebutés, couverts de bleſſures, n'ont d'autre reſſource que de ſe refugier dans leurs provinces, où ils traînent, ſecourus d'une modique penſion, les reſtes d'une vie languiſſante, & où on les voit trop ſouvent offrir aux regards attendris de leurs compatriotes, le ſpectacle touchant de leur noble & vertueuſe miſere.

Déshonorés ou non, dignes ou indignes, capables ou incapables, grands! vous devenez officiers généraux : il eſt de votre eſſence de l'être : il faut que vous le ſoyez : rien ne peut vous empêcher de le devenir : j'en atteſte les faſtes de l'almanach royal.

---

(1) Le public ignore tous les ſoins que ſe ſont donnés depuis vingt ans MM. de la Cour, pour accaparer excluſivement les grades militaires : il ne ſait pas que les ſeigneurs appellent *Culottes de peau*, les officiers généraux de fortune ; c'eſt-à-dire, de mérite. Chevert étoit *une Culotte de peau* : voilà pourquoi il n'a pas été maréchal de France. Il ne ſait pas, ce public ſi benin, qu'il eſt reçu parmi les courtiſans qu'eux ſeuls ont des graces d'état ; que de tels officiers ſont incapables de commander des camps & des armées. Les troupes de France, autrefois ſi diſtinguées par leur franchiſe, par cette noble émulation qui ouvroit au mérite la carriere de toutes les faveurs, ſont maintenant les ſeules troupes de l'Europe en proie à ces indignes abſurdités.

Il eſt connu de tous les militaires que les guerriers-courtiſans ſont parvenus, à force d'intrigues à empêcher ce brave Fiſcher, qui a ſauvé tant de fois l'armée, de devenir officier général, & qu'il en eſt mort de douleur & de déſeſpoir.

A peine l'habit bleu, brodé en or, vous a-t-il imprégné des dons du commandement, que plusieurs d'entre vous deviennent ce qu'on appelle des *Faiseurs*, tandis que d'autres, plus rebelles sans doute à cet étrange magnétisme, prennent le parti commode d'avancer toujours sans jamais servir. Les projets de ces *Faiseurs*, moins oisifs que les derniers, remplissent tout-à-coup les bureaux, où je conviens qu'ils ne sont pas en pure perte ; car ils servent de récréation aux chefs & aux commis, qui ont si peu le tems de rire.

Quels que soient ces projets, vous voilà inspecteurs. Les troupes tremblent à votre arrivée : il s'agit d'exécuter des manœuvres souvent impossibles ; (*la chose vient d'être notoire*) c'est alors que, dans les momens d'humeur que vous donne le peu de succès de vos sublimes idées, vous vous en prenez aux officiers, victimes de votre ignorance, & que vous les traitez avec beaucoup moins d'égards que vous n'en avez pour vos valets.

Vos soins ne se bornent pas malheureusement à vous faire employer. Pour y parvenir, il faut intriguer, il faut miner, il faut écarter les généraux de mérite, qui, pour la plupart, ne mendient jamais ni graces, ni emplois ; ces généraux auxquels on sera bien forcé d'avoir recours, lorsque le troupeau des *Faiseurs* aura déshonoré nos armes, & fait couler des torrens de sang pendant les premieres campagnes.

Dois-je entrer maintenant dans les horribles détails de votre conduite à la guerre, où les services distingués, dont je viens de crayonner le tableau, vous placent à la tête des divisions ?

Me sera-t-il permis de dire que vous y courez rarement le moindre risque, & qu'on ne jouit guere de vos augustes présences sur un champ de bataille qu'avant & après l'action ? tant vous veillez avec soin sur des jours aussi précieux à la patrie que les vôtres ! Ce n'est pas qu'au moment du combat on puisse regretter votre absence ; mais votre industrie ne se borne pas à la conservation de vos personnes : vous portez dans les camps le même esprit d'intrigue, la même avidité, la même indifférence sur le choix des moyens, qui vous ont si complettement réussi à la cour. Je me tairai sur vos rapines ; on ne les croiroit pas. Mais il faut articuler que plusieurs d'entre vous ont lâchement & indignement trahi le Roi & l'Etat, & sacrifié plusieurs millions d'hommes au plaisir de traverser la carriere de généraux moins ineptes que vous, & de faire échouer les opérations de quelques vrais militaires, dont vous avez l'audace de vous croire les rivaux.

Bientôt les commandemens & les gouvernemens de provinces pour vous, les abbayes & les évêchés pour vos cadets, sont le prix de vos prétendus services & de tant de manœuvres pénibles & criminelles. Je ferois frémir la nation si j'exposois ici les abus de pouvoir, les injustices, les vexations inouies, que vous exercez avec l'orgueil le plus révoltant, dans ces malheureuses provinces, soumises, pour ainsi dire, à votre domination, & où vous déployez, sans obstacle, toute votre tyrannie.

Pendant cette brillante carriere, vous avez

ajouté à vos revenus des revenus immenſes (1) : vous avez doublé, triplé votre fortune, aux dépens du Roi & du Tiers, & au détriment de la pauvre Nobleſſe du royaume, & vous mourrez quelquefois avec le bâton de maréchal de France, que pluſieurs d'entre vous n'ont pas mérité davantage que les autres graces dont ils ſe ſont aſſouvis (1).

Si, pour le malheur de la nation, vous parvenez au miniſtere, comment rempliſſez-vous cette pénible tâche ? Quel genre de travail abſorbe tous vos momens ? Vous les employez à profiter de votre paſſage ſur l'horiſon des graces, pour accumuler, ſans pudeur, ſur vous & ſur les vôtres, toutes celles que vous avez le pouvoir fatal de diſpenſer : vous les employez à pouſſer vos créatures & à perdre vos ennemis ; &, ſacrifiant toujours la patrie à vos grands & à vos petits intérêts, vous confondez dans vos cruelles vengeances les perſonnages les plus utiles à l'Etat, ceux que la voix publique appelle aux

---

(1) On dit qu'une ſeule maiſon de la cour jouit de près de deux millions de rente des bienfaits du roi. Je ne crois point à cet effroyable décompte : mais en réduiſant la ſomme au tiers, ce ſeroit encore trop de tout ce tiers. Les grands, qui ſont pour la plupart très-riches, ſeroient bien plus grands s'ils n'acceptoient jamais de graces pécuniaires. Et quel plus noble emploi pourroient-ils faire de leurs richeſſes, que de les appliquer au ſervice du roi & de l'état ? C'eſt alors qu'ils ſeroient véritablement les chefs de la nation.

(1) Ce grade ſuprême, la plus haute récompenſe des talens militaires, eſt d'étiquette & preſque héréditaire dans quelques maiſons privilégiées.

premiers postes, pour les remplir de vos valets & de vos complices. Vous les employez, ces momens dont vous devez un compte sévere, à vous maintenir, à lutter contre la mer d'intrigues que vous avez creusée au milieu de la cour : occupation exclusive, dont la seule idée fait frémir, & qui demande un homme tout entier. Les affaires publiques deviennent alors ce qu'elles peuvent : le ministre n'a pas le tems d'y vaquer : mais pour peu que son regne dure, tous ses plans ont réussi ; il s'est comblé de richesses & de dignités ; & lorsqu'enfin ses inepties & ses malversations renversent le Visir, une pension énorme est encore le prix de ses coupables excès ; tandis que les citoyens qui gémissoient sous son département, ne trouvent même dans sa chûte ni motifs de consolation, ni remede à tant de maux (1).

---

(1) Il faut convenir que ce n'est point un grand que la nation peut accuser de l'inconcevable réforme de la maison du roi. Un ministre - soudard a fait ce chef-d'œuvre. Tant de services éclatans rendus par les compagnies rouges ; la prise romanesque de Valenciennes par les mousquetaires, sous les regards encourageans de Louis XIV ; les prodiges d'une poignée de gendarmes & de chevaux-légers à Fontenoi & à Ettingen ; l'héroïsme imposant de ces grenadiers à cheval, l'exemple & le modele de tous les soldats du monde connu ; l'anecdote unique dans les fastes militaires de l'univers, qu'au milieu des plus sanglantes défaites ces bandes formidables, la ressource de l'armée, n'ont jamais perdu de trophées ; la bienséance, qui semble prescrire d'environner le monarque du plus beau royaume du monde, de cette foule brillante d'officiers prêts à verser pour lui jusqu'à la derniere goutte de leur sang ; la nécessité de laisser à la

plus nombreuse noblesse de l'europe un débouché toujours ouvert; tant de considérations puissantes n'ont pu arrêter le bras d'un soldat plus brave qu'éclairé, & la maison du roi a disparu. Mes lecteurs croiront-ils qu'un maître de compagnies rouges ne coûtoit pas autant qu'un cavalier ou qu'un dragon ? Que la dépense de ces corps portoit principalement sur un état-major intrus dans les compagnies, & dont elles souhaitoient ardemment la réforme ? Croiront-ils, mes lecteurs, que le comte de Saint-Germain, qui a défait d'un trait de plume ces troupes invincibles, n'en connoissoit ni la composition, ni le régime; qu'il ne savoit pas que les maîtres des compagnies rouges s'habilloient, se montoient, s'équipoient à leurs dépens; qu'il pensoit que les chevaux de ces corps appartenoient au roi, & qu'au moment de la réforme, il a commis la bévue d'envoyer des piqueurs pour les faire vendre.

La gendarmerie restoit encore, la gendarmerie de France, dont la seule dénomination réveilloit l'esprit de l'ancienne chevalerie; la gendarmerie, le seul monument de ces siecles d'armes; un prêtre vient de la détruire.

Le marquis de Ximenès, qui a partagé la gloire & les dangers de ce beau corps, en a célébré la destruction par ces vers si nobles & si touchans :

Ce brillant escadron, fameux par cent batailles,
Lui par qui Catinat fut vainqueur à Marsailles,
Et que j'ai vu depuis aux champs de Fontenoi
Encourager l'armée & rassurer son roi.
De soldats-citoyens cette intrépide élite,
Cette élite invaincue est pour jamais detruite.
Ce que n'avoit pu l'Aigle unie aux Léopards
S'exécute à mes yeux; & les enfans de Mars,
Détrompés d'une erreur, qu'ils expieront peut-être,
Ne tombent pas en foule aux genoux de leur maître,
Pour lui redemander ces drapeaux fortunés,
Que la Victoire encore n'a point abandonnés!

Avec quelle satisfaction tous les princes de l'Europe

Grands ! telle eſt votre vie publique (1).

Votre vie privée n'excite pas moins d'indignation.

Vous êtes les fléaux de la ſociété, comme vous êtes les ennemis de la patrie. Vos exemples & votre morale ont porté les mœurs à un degré de corruption auquel elles n'étoient jamais parvenues. Vous les avez quelquefois violées au point de vous permettre, pour ſatisfaire, non pas vos paſſions, mais vos fantaiſies, des manœuvres dont l'échafaud devoit être le prix.

C'eſt à vous que nous ſommes redevables de ce luxe déguiſé ſous les dehors de la ſimplicité, beaucoup plus ruineux que la magnificence, dont la contagion a été d'autant plus funeſte, que, ſous le maſque de cette ſimplicité trompeuſe, il s'eſt introduit chez les femmes des dernieres claſſes, & qu'il a porté dans leurs familles tous les vices des premieres, la dépravation & la pauvreté.

C'eſt vous qui avez briſé tous les liens de l'union conjugale, & verſé le poiſon du ridicule

---

ont vu diſparoître du théâtre de la guerre, cette foule de héros (pour me ſervir de l'expreſſion de Voltaire), l'objet de leurs angoiſſes un jour de combat, & celui de leur jalouſie dans tous les tems ?

(1) Nous admettons, ſans doute, quelques exceptions parmi les grands, comme nous l'avons obſervé :

Il en eſt juſqu'à que je pourrois nommer.

Je n'ai pas dit *trois*, parce qu'il y en a davantage. C'eſt à ceux qui connoiſſent parfaitement la cour à poſer le chiffre. L'intervalle que nous avons laiſſé ſuffira.

sur les vertus privées, l'unique bonheur, l'unique consolation de l'espece humaine.

C'est à votre influance qu'on doit principalement la décadence des lettres & des beaux-arts ; parce que vous n'encouragez, vous ne protégez que des sujets dignes de vous ; parce que vous occupez, sans titre, dans nos académies, la place de vos maîtres; parce que les théâtres sont soumis à votre absurde jurisdiction.

C'est à vous qu'il faut attribuer aussi la chûte de tant de fabriques, que vous avez ruinées en adoptant & en propageant le costume Anglois.

C'est vous qui arrachez à l'agriculture & aux campagnes, dont vous dégradez les races pour peupler vos palais, ces bandes de valets gigantesques qui, imbus de vos principes, seroient les plus grands scélérats de Paris, s'ils n'avoient pas des maîtres, selon l'expression d'un philosophe, & qu'un honnête particulier n'aborde jamais chez vous sans rougir & sans en être insulté.

C'est vous qui entretenez aux portes de vos maisons ces especes de bêtes fauves qu'on appele *des Suisses*, qui chassent un homme comme on chasse un chien (1).

C'est à votre solde que sont ces cochers, dont on auroit dû depuis long-tems faire des hécatombes, qui jettent l'épouvante dans les rues, qui mettent à chaque pas la vie des citoyens en danger, & qui estropient les passans en riant,

(1) N'est il pas révoltant que dans une ville où l'on est environné de gens sans ressources & sans travail, des étrangers aient le privilége exclusif de garder les portes à main armée, & d'insulter brutalement les citoyens ?

lorſque vous ne vous donnez pas la peine de les écraſer vous-mêmes, dans vos courſes rapides du matin chez des filles de joie ou chez des uſuriers.

C'eſt vous qui êtes les ſeuls grands de l'Europe dont l'accueil glace, humilie, confond les citoyens aſſez malheureux pour être obligés de vous approcher (1).

C'eſt vous qui déshonorez la nation dans vos voyages, par vos inepties, par vos ridicules, par vos impertinences, au milieu des cours étrangeres, où l'on pouſſe la politeſſe juſqu'à vous ſupporter.

C'eſt vous qui ſurprenez, pour des baladins, des chanteurs, des proxenetes, des eſcamoteurs, des femmes, l'opprobre de leur ſexe, de groſſes penſions, qui ſuffiroient à la ſubſiſtance de pluſieurs familles, diſtinguées par leurs ſervices ou par leurs talens, tandis que des ſujets du plus grand mérite languiſſent & meurent dans les horreurs de la faim, du froid, & de la plus affreuſe miſere (1).

---

(1) Les grands d'Angleterre, qui, par leur état & leurs fonctions, ſont bien d'autres perſonnages que nos grands, loin d'avoir cette morgue inſolente, ſont affables, populaires, acceſſibles. Les princes d'Allemagne, grands & petits, preſque tous ſouverains, ſont d'une politeſſe qu'on ne ſauroit trop célébrer.

(1) Le marquis de Ximenès, dont la muſe ſemble être deſtinée à chanter la gloire militaire & celle des talens, apoſtrophe ainſi les mânes de ces gens de lettres infortunés, qui ont vécu & qui ſont morts miſérables.

Illuſtres malheureux! vos ombres conſolées
Abandonnent aux rois l'orgueil des mauſolées;

Et dans cet état de choses, vous voulez commander la nation, l'asservir, lui donner des chaînes! vous, êtres dégradés, pusillanimes, sans caractere, sans énergie, sans courage, sans vertus, sans lumieres, sans talens! Ah! tremblez plutôt qu'elle ne vous fasse expier, dans un jour, tous les forfaits de votre vie.

François! tel est le point de vue sous lequel les députés du Tiers aux états généraux, doivent envisager ces grands dont les dignités & les cordons font encore, sur certains esprits, des impressions puériles.

C'est le sentiment profond de leur supériorité, qui doit étouffer dans leur ame ces préjugés flétrissans par lesquels le frivole éclat des grandeurs avilit l'homme à ses propres yeux. Le premier de tous les titres, est d'être l'organe de la nation. Le citoyen à qui cette fonction auguste n'inspire pas une fermeté inébranlable, est indigne de la remplir. Il n'y a point de député qui ne puisse dire aux grands: Vous devez votre prééminence à la force; & j'ai pour moi, *la force, la justice & la volonté de la nation*; vous finissez votre race, & je commence la mienne.

Grands! le tiers ne vous a aucune obligation, & ses griefs sont innombrables. Vous lui devez tout, & vous n'avez point de griefs.

La mort y foule aux pieds le faste qui les suit:
Votre empire commence où leur regne est détruit.

Ces quatre vers sublimes furent rayés par les censeurs-inquisiteurs de l'administration, dans un de ses ouvrages couronné à l'académie françoise.

Ce que les membres du tiers ne doivent jamais oublier, c'eſt qu'il n'a pas tenu aux grands du royaume, aux uſurpateurs de la puiſſance, que les citoyens ne fuſſent encore ſerfs. Grands! ils le ſeroient, ſi les rois n'avoient eu beſoin de leur ſecours contre vous; car votre régime de prédilection étouffant néceſſairement les premiers efforts du génie & des arts, la France ſeroit encore plongée dans les ténébres de l'ignorance & de la ſuperſtition, ces deux miniſtres de la tyrannie, ces deux principaux agens du deſpotiſme. Que dis-je? une grande partie de l'Europe, à laquelle la France a donné le mouvement, ſeroit encore barbare, ſi le tiers, après avoir preſque ſecoué le joug de ſes oppreſſeurs, n'avoit fait briller la lumiere des arts, qui ont enfin amené les beaux ſiecles de la philoſophie, l'effroi des tyrans, & le ſignal de leur chûte prochaine.

Grands, aujourd'hui trop connus pour être encore à craindre, oſez-vous comparer le tiers de 1789 même à celui de 1614? Les députés de la nation aux états de cette derniere époque, avoient, ſans doute, des droits non moins légitimes que ceux qu'on réclame maintenant; mais ils n'avoient ni le courage, ni la force, ni les moyens de les faire valoir. Comptoient-ils parmi leurs membres, cette foule de citoyens recommandables par leurs richeſſes, par leurs emplois, par leurs grandes poſſeſſions, par leurs lumieres, par leurs ſervices? La premiere claſſe du tiers de 1789 eſt pleine de vos aïeux, de vos parens, de vos alliés: l'éducation, le luxe, les arts les ont rapprochés de vous; on diroit

que vous ne faites plus qu'un ordre ; & pour être entiérement confondus avec le vôtre, il ne leur manque que de pouvoir tout oser impunément.

Sans remonter aux siecles barbares où les prétendus états nationaux gémissoient sous votre dépendance, l'homme, en 1614, connoissoit-il, comme aujourd'hui, toute sa dignité ? A peine échappé des fers, il portoit encore l'empreinte de l'esclavage ; il avoit un bandeau sur les yeux, & tous les yeux sont ouverts. Les génies du siecle de Louis XIV ont soulevé le voile qui cachoit la vérité ; Montesquieu, Voltaire & Rousseau ont déchiré ce voile. Si le flambeau de la philosophie, la plus redoutable lumiere des méchans, éclaire l'homme sur ses devoirs, il l'éclaire aussi sur ses droits ; il marche devant lui pour lui montrer sa place.

Grands ! de quelque côté que nous ayons envisagé vos prérogatives, elles n'ont plus de base, & assurément vos mérites ne remplaceront pas vos prétendus droits.

Les réclamations du tiers ont pour base la justice & la nécessité d'une constitution nationale, & ses services viennent à l'appui de ces deux principes sacrés. Le tiers ne pourra nier cependant qu'il ne vous doive une éternelle reconnoissance ; car vous aurez amené, à force d'excès, la précieuse révolution qui va régénérer le royaume.

Je viens de parler des services du tiers ; l'ordre des grands osera-t-il soutenir le parallele avec l'ordre national ?

Courtisans! vous servez fort mal l'état; & le tiers, & la pauvre noblesse le servent fort bien. L'état vous paie avec profusion, & le tiers n'est pas mieux payé que cette noblesse pauvre. S'il vous arrive de répandre quelques gouttes de sang, le tiers en verse des torrens. On ne sauroit trop le répéter : le tiers supporte tous les dangers, toutes les fatigues, toutes les horreurs de la guerre, & vous traînez dans les camps tout le luxe, toutes les commodités de vos palais. La gloire & les récompenses sont pour vous, l'humiliation & la misere sont le partage du tiers. Le tiers aime son roi, & vous ne l'aimez point, & vous le trompez, & vous le trahissez, & c'est à vous seuls que vous rapportez le culte perfide que vous lui rendez. Le tiers a donné la naissance à ces génies immortels, les délices & les bienfaiteurs de la patrie, des nations & de la postérité. Quels travaux pouvez-vous mettre dans la balance? Vous seuls avez ruiné l'état, & le tiers l'enrichit; vous l'avez ruiné pour vous & pour vos créatures, & le tiers s'est épuisé pour l'état, qui n'a point profité de tant de sacrifices. Le tiers fait toute la splendeur, toute la prospérité du royaume, & vous en êtes l'opprobre, & vous êtes coupables de tous ses malheurs. Vous réunissez tous vos efforts pour prolonger les désastres de la patrie, & le tiers réunit tous les siens pour lui rendre sa force & son éclat, & le tiers va monter au faîte de la gloire, en comblant l'abîme que vous avez creusé, & en vous pardonnant tant de maux qu'il est encore prêt à réparer.

Ah! si le génie de la France se montroit tout-

à coup, la balance à la main, vous crieriez à la terre de s'entr'ouvrir sous vos pas.

En vain déguisez-vous vos intentions perfides sous l'appât des sacrifices pécuniaires dont vous exaltez le prix ; vous avez bien prévu que la nation les ordonneroit : vous ne les offrez que pour conserver des prérogatives non moins odieuses que celles qui rejettoient sur le tiers le fardeau des impositions.

Nous pénétrons vos alarmes. Sans doute que cette monarchie, dont vous supposez *les bases ébranlées*, tandis qu'elle n'a jamais eu d'autres bases que les volontés de ses oppresseurs, sans doute qu'elle est encore l'objet de vos plus tendres soins ; sans doute que les abus de cette monarchie, que vous auriez détruite depuis longtems, si le tiers ne l'avoit pas soutenue, vous seroient encore chers, même après qu'une imposition proportionnelle vous auroit fait rentrer dans la classe des citoyens. Vous redoutez le grand jour de la justice, ce jour à jamais célebre, dont la lumiere vous importune ; ce jour où vous ne pourrez plus dire dans la joie de vos cœurs : Toutes les graces pour nous, toutes les peines pour les autres ; sûreté pour nous, les cachots pour les autres ; liberté pour nous, l'esclavage pour les autres ; le droit de ne jamais rendre compte de notre conduite, & de traîner les autres à nos tribunaux arbitraires ; impunité pour nous, châtimens & supplices pour les autres.

Lorsque nous aurons reçu du roi & de la nation, qui est sa famille chérie, le présent auguste dont l'espoir ranime tant de peuples ; lorf-

que notre vertueux monarque aura ſubſtitué une conſtitution nationale à ce fantôme hideux dont vous craignez la diſparition, il faudra bien ployer vos têtes ſuperbes ſous la main de la loi; & la ſeule idée de cette époque, ſi fatale pour vous, & ſi chere à la France, vous fait frémir.

Vous ne pourrez plus alors, armés d'une lettre-de-cachet, enlever un citoyen à ſa famille, par la ſeule raiſon qu'il vous a manqué, c'eſt-à-dire qu'il a oſé vous trouver injuſte; vous ne pourrez plus proſtituer l'autorité royale, en couvrant de l'auguſte nom du monarque tous les excès des plus audacieux tyrans; vous ne pourrez plus arracher un pere à ſes enfans, pour jouir, ſans inquiétude, de ſa coupable épouſe; vous ne pourrez plus dévaſter les champs & les jardins, violer l'aſyle des maiſons, à la tête de vos meutes & de vos licteurs, & faire expirer aux galeres le malheureux payſan, qui ne cherche à ſe délivrer du fléau de votre gibier, *qu'afin d'être en état de payer pour vous*; vous ne pourrez plus inſulter & vexer un citoyen, ſans craindre qu'il ne vous le rende avec uſure; vous ne pourrez plus mettre le feu à une maiſon, pour enlever une jeune fille au milieu des ravages de l'incendie; vous regretterez ces tems d'un . . . . la Vrilliere (le papier ſe refuſe à cet horrible nom) & de quelques autres ſcélérats qui ont inondé les cachots des larmes du déſeſpoir & de l'innocence, & qui ne ſont pas morts à la Greve.

Tel eſt le régime dont vous craignez le renverſement; tels ſont les reſtes abominables du

defpotifme miniftériel, dont *les bafes font fi fortement ébranlées*, de ce defpotifme l'objet de votre amour, de ce defpotifme dont les convulfions annoncent enfin les derniers foupirs.

Vous allez être réduits à la cruelle impuiffance de commettre un crime impunément, à la trifte néceffité d'être des gens de bien, des citoyens utiles, des miniftres integres, des dépofitaires fans reproches, des généraux fideles & humains, des gouverneurs équitables; vous allez être forcés de tenter une nouvelle carriere, & de devenir, peut-être, l'amour d'une nation dont vous êtes l'horreur.

Ceffez donc de crier que la *conftitution eft en danger.* Eft-ce que s'il y avoit une conftitution, nous en ferions où nous fommes?

Croyez-vous que vos impuiffans efforts alarmeront le roi fur la perte de fon autorité? Perfides! ce n'eft pas pour la fienne que vous tremblez; c'eft pour la vôtre. Son autorité eft légitime, & la vôtre ne l'eft point. Eh! que pourroit craindre un monarque qui n'a qu'une penfée, le bonheur de fes peuples, qui ne refpire que leur félicité? Ah! c'eft pour le rendre le plus heureux & le plus puiffant des rois, que vingt-quatre millions d'hommes appellent à grands cris ce jour de fa gloire & du triomphe de fes enfans.

Grands du royaume! que faites-vous au milieu de ces acclamations fi touchantes qui ont retenti chez tous les peuples? Cabaler contre un miniftre honnête homme, que la conformité de fes vertus avec celles du monarque a rapproché du meilleur des rois.

Que lui reprochez-vous à ce miniſtre fidele & intrépide ?

Des emprunts ? Cette reſſource forcée, que vos rapines avoient rendue néceſſaire, n'étoit que la premiere partie de ſon plan. Vous avez bien ſu le réduire à l'impoſſibilité d'exécuter la ſeconde, & d'appliquer au paiement des intérêts, de ſages économies, & le produit énorme de vos déprédations, qu'il avoit le courage de vous arracher pour ſatisfaire aux engagemens de la choſe publique.

Que lui reprochez-vous ? D'être étranger ? C'eſt un mérite de plus, car il eſt citoyen.

Articulez d'autres imputations ; on vous en donne le défi : car ſa vie ne reſſemble pas à la vôtre, elle eſt irréprochable.

Au moment où j'écris, quels reſſorts votre clique infernale met-elle en mouvement ? Faut-il le dire ? Oui, il le faut : Elle AFFAME PARIS, pour renverſer le miniſtre & le parti national ; elle tend des piéges ſubtils, pour que la forme des élections rende néceſſairement le tiers plus foible que les deux autres ordres réunis, quoiqu'il parût en forces égales ; &, pour conſommer cette nouvelle perfidie, elle s'unit aux prêtres du Dieu de vérité, toujours prêts à ſaiſir les moyens d'étouffer la voix de la nation, qui demande juſtice des immenſes richeſſes dont ils ne ſont que dépoſitaires, & du ſcandale de leur vie. Elle ſeme des impreſſions défavorables contre des magiſtrats dont les intentoins ont été manifeſtées par des arrêtés publics, & qui ne peuvent plus démentir leur conduite ſans ſe cou

vrir d'un opprobre éternel, & sans appeller sur leurs têtes l'anathême de la patrie, dont les regards imposans sont fixés sur eux.

Il est tems d'élever la digue qui doit suspendre le cours de ce torrent d'iniquités ; il est tems que cette valeureuse & innombrable nation, que ce peuple généreux & sensible, qui a poussé la douceur & la patience au dernier excès dont la nature humaine puisse être capable, secoue enfin le joug honteux de la tyrannie d'une foule de rois :

De despote de la guerre.

De despote de la marine.

De despote du département de Paris (1).

De tous les Grands, de tous les gens en place, armés dans la capitale & dans tout le royaume du pouvoir souverain de ces trois despotes.

Il est tems que les françois ne reconnoissent d'autre autorité que l'autorité paternelle du roi, leur souverain seigneur & légitime maître.

Il est tems d'arracher des mains ensanglantées & fumantes de l'administration & des parlemens, le poignard de l'arbitraire.

Il est tems que de bonnes & saintes loix, des loix fondamentales, inébranlables, unissent à jamais du lien le plus auguste, le souverain & la nation, & remplacent enfin les ordonnances, les usages & les abus par lesquels la postérité ne croira point qu'un vaste empire ait été gouverné tant de siecles.

---

(1) Ces trois ministres sont réellement despotes de fait.

Il eſt tems que le roi jouiſſe du bonheur que ſes peuples lui doivent; que les grands, déſormais citoyens, deviennent l'exemple de la nation, & que les prêtres ſoient remis à la place que Dieu leur a marquée lui-même.

FIN.



